

RANDONNEE PERMANENTE -LOZANNE / LAUSANNE

Thème

Les R.E.P. ou Randonnées Européennes Permanentes ont été créées en 1990 par LE CYCLOTOURISTE, club lyonnais de cyclotourisme affilié à la FFCT.

Ces randonnées ont pour but de relier à bicyclette des villes de la Région Rhône-Alpes à des villes aux noms homonymes (en français) d'autres pays d'Europe. Le voyage nécessaire pour se rendre de l'une à l'autre traverse automatiquement une (ou des) frontière(s) et permet chaque fois la découverte de nouvelles régions, de nouvelles cultures, de nouvelles façons de vivre. Le cyclotourisme étant aussi, par essence même, regard et découverte des lieux traversés, paroles et échanges avec les habitants rencontrés apporte au voyageur curieux une meilleure compréhension de ceux qui, au départ, sont souvent pour lui "d'étranges étrangers". Les R.E.P. participent ainsi avec des moyens simples à une meilleure connaissance de cette Europe dont on parle tant et que l'on connaît assez mal en définitive.

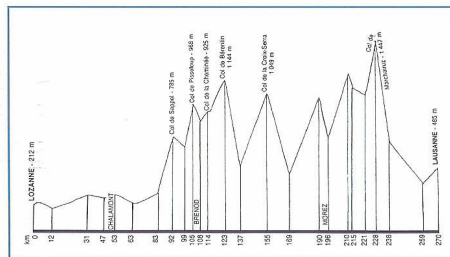
Ainsi sont nées en une douzaine d'années 4 itinéraires de découverte hors-frontière qui utilisent le plus possible des routes touristiques agréables et sans grande circulation :

- Avec la Suisse : Lozanne-Lausanne
- Avec l'Italie : Thurins-Turin (Torino)
- Avec l'Espagne : Valence-Valence (Valencia)
- Avec l'Allemagne : Aix les Bains- Aix la Chapelle (Aachen)

D'autres liaisons sont en préparation avec la Belgique, la Hollande, l'Angleterre...



Parcours



Bulletin d'engagement

Lozanne-Lausanne

Nom :

Prénom :

Date de Naissance :

Sexe : M ou F

Adresse :

Téléphone :

Club (en clair) :

Fédération :

Si FFCT Ligue :

et N° du Club :

Si FFCT N° de licence :

- Option choisie :
- Cyclotouriste
 - Randonneur
 - Sportif

Les mineurs doivent fournir une autorisation parentale.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et l'accepter dans son intégralité.
Je certifie être régulièrement et complètement assuré pour la pratique de la bicyclette et les risques afférents

A le

Signature

Généralités touristiques

Au départ de la randonnée vous longez les dernières collines du Beaujolais. Si vous le souhaitez, vous pouvez faire halte (déjà!) pour déguster " le 3^e fleuve " de Lyon chez quelques vigneronns dont les propriétés bordent votre route.

La traversée de la Saône vous fait entrer en Dombes, région gastronomiquement étoilée où les plus grands cuisiniers de France préparent poissons, grenouilles et gibier des environs. Mais les Dombes c'est aussi " le plat pays " (relatif) aux milliers d'étangs couvrant près de 10 000 ha. Ils ont été créés au 12^{ème} siècle par des moines pour exploiter les bas fonds marécageux. Toujours exploités de façon traditionnelle ils produisent jusqu'à 250 kg/ha de poissons carpes surtout). Pour les photographes du petit jour, la Dombes est un véritable paradis avec ses mille et un oiseaux et ses étangs.

Vous aborderez ensuite le pays du Bugey, extrémité sud des Monts du Jura. La route du Cerdon vous fera grimper sur les plateaux du Haut-Bugey. C'est ici le royaume du ski de fond. Dans toute cette région, l'hébergement est donc facile. Dans ces montagnes, au cours de la dernière guerre, s'était constitué le très important maquis de l'Ain. Celui-ci dut faire face en février 44 à 2 très fortes attaques allemandes. Des représailles et massacres s'en suivirent, ils sont commémorés par un monument immense adossé à la montagne au bord de la N 84, 3 km avant La Balme, au lieu-dit Le Pas de l'Enfer.

La région de la Valserine et la vallée de la Bienne succèdent au Haut-Bugey. Vous progressez suivant un axe sud-nord toujours dans le Jura. Ici on pratique toujours beaucoup le ski de fond, mais les forêts sont plus nombreuses. Les industries du bois et du papier s'y sont développées.

Toujours plus au nord, vous approchez de la frontière Suisse, mais il faut encore franchir le Mont Risoux et cela grâce à une charmante route forestière passant au lieu poétiquement baptisé (!) le chalet du Ministre.

8 km après la douane, vous abordez les pentes du Col de Marchairuz. Au sommet, s'il fait beau, vous découvrez les Alpes Françaises. C'est ensuite la plongée en direction du lac Léman. Vous en suivez les rives superbes mais soyez prudents, la route est fréquentée, utilisez les pistes cyclables que vous rencontrerez. Si vous arrivez un 1^{er} août, jour de la fête nationale Suisse, vous aurez droit aux festivités dont la plus spectaculaire est les grands feux allumés sur les hauteurs de chaque village.

Pour rentrer en France vous pouvez utiliser les bateaux qui font la traversée Ouchy-Evian (ou Thonon) en 40 minutes. Vous pouvez aussi revenir à Lyon en train depuis Lausanne ou Evian, ou bien encore utiliser votre vélo...

Règlement de la Randonnée Européenne Permanente

LOZANNE - LAUSANNE

- La Randonnée Européenne Permanente ou R.E.P. Lozanne-Lausanne est une randonnée cyclotouriste organisée par le Club "Le Cyclotouriste de Lyon" (C.T.LYON) affilié à la FFCT. Cette organisation est ouverte à tous cyclotouristes affiliés ou non à une fédération de cyclotourisme.
- Elle se déroule de façon permanente bien que la période hivernale ne soit pas propice compte tenu de la traversée des Monts du Jura - région de montagne. La période la plus agréable est souvent d'avril à octobre. Le randonneur choisit lui-même son jour et son heure de départ.
- Lozanne se trouve en France dans le département du Rhône à 20 km à l'Ouest de Lyon et Lausanne est situé en Suisse sur la rive Nord du lac Léman. Ces 2 villes sont les points de départ ou d'arrivée, au choix du participant puisque le sens du parcours est libre ainsi que le nombre d'étapes nécessaires à sa réalisation. Il n'y a aucun délai imposé en option Cyclotouriste, et ils sont de 48 heures consécutives en option Randonneur, et de 15 heures consécutives en option Sportive
- L'itinéraire détaillé route par route est fourni lors de l'inscription, il est proposé pour son attrait touristique et emprunte le plus possible des voies peu fréquentées mais seuls les lieux de contrôle sont obligatoires. Ils sont au nombre de 3 (Chalamond, Brenod, Morez). Tous ces contrôles se font soit par apposition sur la carte de route d'un cachet humide sollicité auprès d'un commerçant ou d'une administration soit par une photo du vélo du randonneur devant le panneau de la localité concernée. Le parcours de 270 km franchit 6 cols (altitude maximum 1407 m) avec 3450 m de dénivelée totale, on trouve en outre à proximité (max. 12 km) 9 autres cols et 6 sites BCN-BPF.
- Tous les types de bicyclettes sont admis. Le participant doit se conformer au Code de la route et aux arrêtés préfectoraux en vigueur. S'agissant d'une excursion personnelle, il doit posséder une assurance personnelle en cours de validité. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident de toutes natures pouvant survenir au cours de cette randonnée.
- L'engagement permet d'obtenir l'ensemble des documents de participation : itinéraire détaillé route par route, Carte de Route pour les contrôles d'homologation, indications sur les hébergements possibles et sur les sites particulièrement touristiques, adresses de vélocistes et dépliants d'Offices de Tourisme Locaux.
Comment procéder : remplir le bulletin d'inscription et régler le montant de l'inscription : 7 € par personne, réduite à 5 € pour les licenciés de la FFCT, gratuite pour les moins de 16 ans, les groupes d'au moins 10 participants inscrits en même temps bénéficient de 10 % de réduction.
Les randonneurs mineurs (moins de 18 ans) ne sont pas acceptés en option Sportive et doivent fournir une autorisation parentale.
Le bulletin d'engagement accompagné d'une enveloppe timbrée et du chèque d'inscription à l'ordre du C.T. Lyon doit parvenir au moins 2 semaines avant votre départ (3 semaines en été) à l'adresse suivante :
2 semaines avant le départ (3 semaines en été) à l'adresse suivante :
DEVILLE Jean - 8, La Vue des Alpes - 69670 Vaugneray
- Chaque participant terminant la randonnée envoie, de préférence dès son retour, sa carte de route pour homologation. Il peut à ce moment là, s'il le souhaite, acquérir la médaille frappée spécialement "LOZANNE-LAUSANNE" avec les écussons des deux villes pour la somme de 10 €.
- Le club organisateur se réserve le droit en cas de nécessité de modifier le présent règlement. Le fait de s'inscrire à la randonnée implique l'acceptation de celui-ci.



Randonnée Européenne Permanente FRANCE - SUISSE



LABEL NATIONAL N° 142

LOZANNE - LAUSANNE
OU
LAUSANNE - LOZANNE

270 km - 6 cols
3450 m de dénivelation
À proximité : 9 cols et 6 sites BCN.BPF

organisation
CYCLOTOURISME de LYON
FFCT N° 029
19, rue du Bœuf - 69005 LYON
Tél. 04 78 42 44 08